

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 2 (1908)
Heft: 5-6

Artikel: Education
Autor: Desmoineaux, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vent la mort. Nous voyons tous les jours dans les « faits divers » des journaux des désespérés d'amour demander aux flots ou à la balle homicide l'oubli d'une heure d'abandon.

L'amour qui doit être une joie s'est fait la suprême douleur...

C'est la mère qui doit savoir se renseigner et devenir l'éducatrice de sa fille, et si elle n'ose, par je ne sais quelle fausse pudeur mal placée, aborder cette question sexuelle, si saine pourtant, qu'elle nous l'envoie. La femme doit être mère, quand elle peut mettre au monde des enfants qui seront heureux, sains et bien portants. Elle doit s'en abstenir, si elle ne peut jeter dans la société qu'un malade, un bâtard dont cette même société lui demandera sévèrement compte.

(Régénération.) Jeanne DESMOINEAUX.

PENSÉES

Paradoxe. — C'est la lutte et non le repos qui fait les repos.

P. J. Kahl.

Qui lutte... — Se mettre hors de la loi de la tradition, de la conscience, du devoir — tout grand homme connaît ce danger.

Mais il le veut aussi, il veut le grand but et aussi le moyen pour parvenir à ce but.

Nietzsche.

Aux sans-travail. — Lorsque naquit, en 1904, un petit duc de Westminster, on calcula que ses rentes lui permettraient un jour de dépenser vingt-cinq francs par minute...

L'enfant. — L'enfant a droit à tout ce qu'il lui faut. La suprême injustice de nos civilisations est qu'un enfant soit en naissant riche ou pauvre.

Tous les enfants devraient être riches, je veux dire : recevoir les soins indispensables.

La femme libre, l'enfant assuré : voilà le but.

D^r Paul Boyer.

A ceux qui osent voir... — Il y a des gens s'imaginant que la liberté de la femme conduirait à la débauche. C'est une erreur grossière.

Ce serait « la liberté de ne pas se vendre », tandis que sous le fatras des symboles, elle ne jouit aujourd'hui que de « la liberté de se vendre ».

D^r Paul Boyer.

Il est dit depuis plus de trois siècles : Pour guérir les hommes du virus religieux, il faut instruire le peuple et améliorer ses conditions d'existence.

Giordano Bruno.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Bréviaire de la Femme enceinte, par le docteur A.-B. de Liptay, deuxième édition, revue et considérablement augmentée.

Volume de 400 pages, 100 gravures dans le texte. Abrégé de la science obstétricale. Etude sur les procédés d'avortement naturel, médical et illégal.

Prix : 4 fr. 60, à la Librairie de la Fédération des Unions ouvrières, La Perraudettaz, Lausanne.

Education malthusienne

Sous ce titre, nous lisons dans la *Vie intime*, le courageux champion du néo-malthusianisme en Suisse :

Je causais un soir de malthusianisme avec un bon camarade, repopulateur convaincu, et je tâchais de lui faire comprendre que l'éducation révolutionnaire était presque impossible dans les grandes familles.

— Non! me disait-il, avec une candide naïveté, je ne suis pas malthusien parce que j'estime qu'il faut faire des soldats pour la révolution. Et si tu crains que mes enfants soient sans éducation révolutionnaire, viens donc une fois chez moi leur entendre chanter l'*Internationale* et les voir apprendre à lire dans le manifeste communiste et tu pourras te convaincre que cette éducation peut se faire aussi bien dans les grandes familles que dans les petites et que le triomphe de la révolution est bien plus dans les grandes familles que dans les petites.

Je me rendis, en effet, chez mon camarade un dimanche matin, et j'avoue que cette joie, cet entrain de l'enfance où tous les âges étaient représentés depuis le marmot au berceau jusqu'à la jeune fille presque adolescente, tout ce fracas domestique avait quelque chose de patriarcal et d'entraînant qui me charma.

On fit grouper les plus grands qui chantèrent impeccablement deux couplets de l'*Internationale*, que les petits accompagnaient au refrain avec cette sereine conviction de l'enfance qui n'a pas bien l'air de savoir ce que c'est que les damnés de la terre, mais qui ont déjà un vague pressentiment des forçats de la faim. La lutte finale, par exemple, si on en juge par la sonorité des voix, ne les laissait pas du tout indifférents.

J'en questionnai un sur ses devoirs d'école et lui demandai s'il savait ses leçons pour le lendemain. Il me récita une fable de La Fontaine :

La cigale ayant chanté

Tout l'été...

La mémoire est parfois une compagne infidèle. Il renifle copieusement et se mouche sur sa manche, et la suite part toute seule :

La cigale ayant chanté

Tout l'été,

Tenait en son bec un fromage!...

Heureusement qu'à ce moment-là on frappe à la porte.

C'était la jeune fille de l'étage supérieur qui venait demander si les petits étaient prêts pour l'école du dimanche?...

Après leur départ, mon camarade s'expliqua de son mieux sur ce changement à vue. Et ses explications, chacun les connaît :

Religion, absurde pour les adultes mais nécessaire pour les enfants. Quand ils sont là-bas, ils

sents, sans contester le fait, se bornent à dire : « Oh ! il n'y a pas eu beaucoup de coups de fusil ! »

Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, beaucoup d'indigènes de la région des cataractes s'en aillent sur la rive française, pour éviter la christianisation obligatoire des enfants et des adolescents !

J. Vandervelde.»

Le sort d'une veuve. — La veuve Giron, qui comparut en police correctionnelle, à Paris, sous la prévention d'abandon d'enfants dans un lieu solitaire, était une couturière de 35 ans, qui, mariée à un brave ouvrier, avait eu sept enfants. Son mari mourut après une maladie assez longue, qui avait épuisé les ressources du petit ménage. Impossible de faire de la couture avec sept petits enfants sur les bras ; donc, impossible de payer le propriétaire.

Expulsée, ne voulant pas mendier, ne sachant où aller, elle se réfugia dans les bois de Garches, où elle vécut en sauvage, pendant plusieurs mois, vivant de ce qu'elle trouvait. De ses sept enfants, cinq moururent à ce régime.

Elle résolut alors de demander un secours à l'Assistance publique ; on lui demanda son adresse : « A Garches, répondit-elle ». « Adressez-vous alors à la direction de Versailles, car Garches est en Seine-et-Oise. » A Versailles on l'éconduisit de même, en la renvoyant à Paris. Elle prit le parti — horriblement douloureux, mais très sage — d'abandonner ses deux enfants survivants dans un couloir de l'Assistance publique. Ainsi, ils ne moururent pas comme les cinq autres !

C'est pour ce fait qu'elle fut poursuivie. Les juges ne purent pas condamner cette mère malheureuse ; ils cherchèrent une subtilité pour l'acquitter.

Appel aux ouvrières à domicile

Femmes et jeunes filles qui travaillez à la maison pour des fabriques ou des magasins, si votre travail diffère, une chose cependant est la même pour toutes : le salaire que vous gagnez par un labeur assidu suffit à peine à vous procurer le nécessaire. Cela doit changer et cela changera. Mais pour qu'une amélioration de vos gains soit réalisable, il faut que vous y travailliez toutes selon vos forces.

Tout travail mérite son salaire. Pour vous aussi cette parole doit avoir toute sa valeur ; elle doit vous garder de vendre votre ouvrage trop bon marché et de vous contenter d'un salaire insuffisant. La justice la plus élémentaire exige que tout travail consciencieux vous donne les moyens de pourvoir à votre entretien ; c'est-à-dire, non seulement vous procure le pain de chaque jour et le logement, mais vous rende encore possible l'épargne pour les jours de maladie et de vieillesse.

Comme on le sait, tous les salaires se règlent toujours et partout d'après l'offre la plus basse ; il faut donc que chaque ouvrière insiste pour obtenir une plus haute estimation de son travail. Car tout abaissement de salaire nuit, non pas à elle seule, mais à toutes.

Chères ouvrières ! Pour pouvoir améliorer votre position, *il est indispensable que vous vous connaissiez et vous compreniez les unes les autres.* Comme les autres ouvriers ne sont arrivés à obtenir une élévation de salaire que lorsqu'ils ont pu s'entendre et établir ensemble leurs revendications, de même vous devrez aussi vous associer en vue d'une *action commune.*

Alliance féminine suisse.

DANS LES ORGANISATIONS

Mise à l'index. — L'attitude provocante du directeur Söllner, de la fabrique de chaussures de Fribourg (S. A.), son jeu continuuel avec des existences humaines et la revision annoncée des tarifs nous oblige à prononcer la mise à l'index de cette fabrique.

Ouvriers et ouvrières de toutes les branches de l'industrie de la chaussure, évitez cette maison ! Que personne ne trahisse ses frères et sœurs qui luttent, à Fribourg, pour leur bon droit.

*Comité central
de la Fédération suisse des ouvrier sur cuir.*

EDUCATION

« Il est bon, il est nécessaire, que toutes les femmes, les jeunes filles, dès l'âge de la puberté, alors qu'elles sont susceptibles d'être mères, apprennent le grand mystère de la maternité et le moyen de s'en préserver ; c'est un crime de laisser ignorer à une jeune fille quel est le danger de l'affolante caresse qui la fait femme, et comment, sans se priver d'amour, elle peut éviter la honte, le déshonneur.

On apprend aux filles une foule de choses inutiles. La première science que l'on met en elles, dès le bas-âge, c'est l'art, le grand art de la coquetterie. Etre jolie ! Plaire, pour trouver un amoureux, un mari, de bonne heure.

La jeune fille, à l'atelier, au bureau, en classe, souvent même chez elle, grâce aux imprudences des parents, voit et entend des choses qui lui donnent le désir inconscient de jouer à son tour le rôle actif auquel la convie l'entremetteuse nature.

Elle sait tout, excepté ! excepté ! la seule chose vraiment intéressante : se préserver de la maternité qui sera, pour elle, le déshonneur, son-